Louis Guillaume Olivier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1751

Né à Rouen (Seine Infre) , le 1730

Mort à , le

NOTES
BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Le Père Louis Guillaume Olivier

M.M. 607. g. catalogue, N 1239 =

Louis Guillaume Olivier, de Rouen, entré à Paris en 1751, prêtre mai 1760

Listes des Assemblées =

1761 Nantes oct
1764 Montmorency oct
1767 Tours
1770 Dieppe supérieur
1773 Rouen
1776 "
1779 "
1782 "
1785 "
1788 "

cf. Niort

Mon catalogue =

Louis Guillaume Olivier, de Rouen, entré à Paris en 1752, prêtre le 31 mai 1760

Liste de 1790 =

Le P. Louis Guillaume Olivier, à Rouen, dans son bénéfice

M.M. 613 p. 40 N 161

Louis Guillaume Olivier né à Rouen (Seine Infre) en 1730
reçu 13 oct 1751
prêtre le mai 1760

à Rouen

MM. 614 , page 59 , N° 274

Le confrère Louis Guillaume Olivier tonsuré

Né à Rouen, 21 ans

Fils de Louis Daniel Olivier, substitut du Procureur général, du Parlement de Normandie et Marguerite de S. André

Humanités aux jésuites de Rouen, philos. à Paris Navarre

Entré à Paris le 28 sept , vêtu le 13 oct. 1751

Pension :

MM. 612 , page , N° 1483 de ma copie

Le confrère Louis Guillaume Olivier, tonsuré

Né à Rouen, 21 ans

Fils de Louis Daniel Olivier, substitut de M. le Procureur Gl du Parlement de Rouen et Marguerite de S. André

Humanités aux Jésuites de Rouen 2 ans phil. Paris Navarre

Entré à Paris le , vêtu le 13 octobre 1751

Pension aucune, mais entretiendra

MM 617 P 74 N 4148 =

Le confrère Louis Guillaume Olivier, tonsuré

né à Rouen (Seine Infre) 21 ans

fils de Louis Daniel Olivier, substitut du procureur général du Parlement de Normandie et Marguerite de St André

humanités aux Jésuites de Rouen et 2 ans de phil. à Paris Navarre

entré à Paris le 28 sept, reçu 13 oct 1751

23 7bre 1767

Mon révérend pere

La grace de j-C

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

je reçois dans l'instant l'obligeante lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, et celle du p. Dupleix dont vous avés deviné le contenu. elle renferme un ordre qui m'avoit été offert il y a 12 ou 13 jours, et que j'ai accepté pour céder aux instances de ma famille qui ne vouloit pas absolument consentir a mon éloignement. Dieu veuille que je n'aie pas sujet de m'en repentir, et que je justifie la bonne idée que vous me témoignés avoir de ma géstion le messager ne me donne que le tems de vous remercier des nouvelles que vous me mandés, de vous engager a graisser vos bottes, parcequ'on me presse avec la plus grande instance de me rendre a Dieppe pour décharger le p. le gros qu'on attend a paris. j'irai samedy au soir au plustard vous dire le reste et vous assurer de vive voix de l'estime réspéctueuse avec laquelle je suis

Mon R. pere

votre très humble et très obéissant
serviteur Ollivier ptre de l'orat.

23 7bre 1767

23 7bre
1767

Monsieur

Monsieur Ferré de l'Oratoire

a la maison de l'Oratoire rue de
l'hopital

a Rouen